

Lyon, le 13 décembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Campus porte des Alpes : 700 logements étudiants créés et 12M€ investis pour améliorer les espaces publics**

**La Métropole de Lyon, 2<sup>ème</sup> site d'enseignement supérieur en France, accompagne l'évolution du Campus Porte des Alpes vers un site habité et modernisé, avec l'Université Lumière Lyon 2, le CROUS de Lyon, la COM-UE et leurs partenaires.**

Le campus Porte des Alpes est l'un des deux campus de l'Université Lumière Lyon 2, localisé sur les communes de Bron et de Saint Priest.

Dans le cadre du Schéma de développement universitaire, la Métropole de Lyon accompagne l'évolution du campus afin de revaloriser son image, d'assurer sa transition environnementale et de lui donner une nouvelle attractivité. L'objectif est également de rapprocher les étudiants de la ville et d'améliorer globalement leur cadre d'études.

Cette transformation d'ensemble passe notamment par :

- La **création de 770 lits étudiants**, opération portée par le CROUS de Lyon via un marché de partenariat, dont 350 logements sociaux étudiants,
- La **requalification des espaces publics** au sud du campus, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon, en faisant place aux modes actifs et en sanctuarisant des espaces dédiés à la biodiversité,
- La construction d'un **nouveau centre de ressources et d'apprentissage** (*learning centre* la Ruche), en remplacement de l'actuelle bibliothèque universitaire, portée par l'Université Lumière Lyon 2.

La requalification des espaces publics porte sur 3 sites :

- La **requalification de la place côté avenue Pierre Mendès-France**, à l'interface entre le campus et le parc de Parilly. : amélioration des cheminements piétons et cycles, liaison verte avec le parc, apaisement de l'avenue. Cette place intègrera de nombreux modes de déplacements en lien avec la station de tramway Parilly - Université du tramway T2 et se raccordera avec la Voie lyonnaise n° 8 qui reliera le campus à Lyon Mermoz,
- La **création d'un espace de biodiversité** le long du quartier des Lads, favorable à la préservation de la faune et de la flore locales. Sur le long terme, cet espace participera à la création d'une continuité entre le parc de Parilly et la forêt de Feuilly,
- Le **déplacement de l'avenue de l'Europe** le long du mur de soutènement de la plateforme tramway, de façon à desservir les nouveaux logements étudiants. La requalification intègre la création d'une large piste cyclable, la plantation d'arbres d'alignement et des noues ainsi que le maillage des réseaux nécessaires aux résidences étudiantes.

Le projet inclut également la réimplantation d'un parking de 86 places, végétalisé, pour l'université.

Au total **près de 12M€** sont investis par la Métropole de Lyon pour la requalification de ces espaces.

### **Une adaptation de l'offre de mobilité**

Les étudiants sont accompagnés par l'Université Lyon 2 pour faire évoluer leurs pratiques de mobilités. Plus de 900 places de stationnement publiques sont localisées à moins de 400 mètres pour un maximum de 650 véhicules stationnés. Pour permettre ces changements de mobilité, la desserte en transport en commun va également être renforcée par SYTRAL Mobilités fin 2024 avec le doublement de la capacité des tramways de la ligne T2. La Métropole de Lyon va également réaliser la voie lyonnaise n°8 par la Métropole de Lyon, aménagement cyclable structurant entre l'ouest lyonnais, le centre de Lyon et le campus de Porte des Alpes à Bron.

*« La Métropole de Lyon accompagne le projet du campus Porte des Alpes en améliorant les espaces publics et en adaptant l'offre de mobilité, en portant une attention particulière aux quartiers environnants. Il s'agit d'offrir un cadre d'étude renouvelé à nos étudiants tout en répondant au besoin de logement, notamment social, pour les étudiants dans notre métropole »* déclare **Béatrice Vessiller**, vice-présidente déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie.

*« Plus de 180 000 étudiants sont accueillis sur notre territoire chaque année et 15 000 de plus sont attendus à horizon 2029. Si cette attractivité étudiante qui illustre la qualité de l'enseignement supérieur est positive pour notre territoire, nous devons garantir un logement abordable de qualité à l'ensemble des étudiants pour les accompagner vers la réussite de leurs parcours de formation. Avec le projet du campus Porte des Alpes, nous agissons pour rapprocher les étudiants de la ville et conforter l'attractivité du campus, en accord avec le schéma de développement universitaire. »* souligne **Jean-Michel Longueval**, vice-président délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

### **Le calendrier des opérations :**

- été 2024 : réalisation des fouilles archéologiques,
- rentrée 2025 : livraison de l'avenue de l'Europe et des résidences étudiantes
- 1<sup>er</sup> semestre 2026 : livraison des autres ouvrages